teghem n'a pu fournir à M. Vitry aucun renseignement capable d'éclairer la justice, cela se conçoit, puisque au moment du crime il était à la Cité. Sur les ordres de M. le juge d'instruction, Vanooteghem a été reconduit hier à Sainghin par un agent de la sûreté. Il a dû arriver à l'Orphelinat vers six heures du soir.

On se perd en conjectures sur la route suivie par la victime venant de Tourcoing, pourtant on a presque acquis la certitude que Vanneste en fuyant ceux qui voulaient le conduire au poste, se serait dirigé vers la Marlière, pour venir prendre la route du Mont-à-Leux et arriver au canal par le pont du Beau-Chêne.

On sait combien cet endroit est dangereux et si c'est bien là le chemin parcouru, l'enfant n'est arrivé à ce pont, rendez-vous des rôdeurs, que vers deux heures du matin. Ne serait-ce pas à partir de cet instant qu'il aurait été suivi par celui qui l'a tué ? C'est une supposition qui paraît vraisemblable.

Le rapport de M. Castiaux, médecin légiste, n'est pas encore déposé ; nous devons en attendre les conclusions.

L'enquête se poursuit avec activité, mais trop de points sont obscurs dans cette épouvantable affaire pour qu'elle marche avec rapidité, malgré tout le zèle que les représentants de la justice emploient.

### Une arrestation

Hier, dans l'après-midi, un individu de mine suspecte, portant aux vêtements des traces de boue a été arrêté rue de la gare par l'agent Dujardin qui l'a conduit au dépôt du premier arrondissement et de là, devant M. Chapé chargé de l'enquête. La police tient-elle le coupable ? Nous le saurons demain après que M. le commissaire l'aura interrogé.

### Les obsèques de la victime

Le permis d'inhumer venant du parquet étant arrivé par dépêche à M. le commissaire central, mardi dans l'après-midi, les obsèques de la victime du crime de la rue Ampère auront lieu mercredi à sept heures et demie du matin.

### La cause du départ de Sainghin

Bien de nos lecteurs se sont sans doute demandé quels sont les motifs qui ont poussé les jeunes Vanneste et Vanooteghem à quitter l'orphelinat.

Les déclarations faites par tous les deux à Mme Desquenne, par Vanooteghem ensuite, il semble acquis que c'est à la suite de mauvais traitements, ou tout au moins de certaines punitions corporelles qui leur auraient été infligées que les deux garçonnets ont fui l'orphelinat.

## L'ENQUÊTE à Tourcoing

M. Rouillé, commissaire central, a prescrit une vaste enquête relativement au crime de Roubaix.

Cette enquête a déjà donné quelques résultats. Ce qui est désormais bien établi, c'est qu'il était au moins une heure à une heure un quart du matin lorsque la victime, Augustin Vaneste disparut.

Nous avons relaté hier les allées et venues dans la ville de deux gamins,

Il était minuit lorsqu'ils entrèrent à l'estaminet de Mme veuve Masurel, rue du Moulin-Fagot. Ils prirent un canon et demandèrent leur route.

Il y avait là plusieurs consommateurs. Les enfants partirent au bout de quelques instants pendant que les consommateurs faisaient des commentaires sur la présence de ces enfants dans la rue à une heure semblable.

Mme Masurel s'étant un moment après mise à sa porte, vit les deux gamins adossés au pignon d'une maison voisine. Elle les rappela. C'est alors seulement qu'on les questionna. Ils racontèrent alors leur odyssée de la journée. Vaneste dit qu'il était de Tourcoing, son père habitait rue du Midi, mais il ne saurait pas retrouver seul son chemin. A partir de la place Saint-Christophe, il se retrouverait cependant, a-t-il ajouté.

On leur dit alors qu'il n'y avait qu'à remonter la rue de la Cloche et qu'ils se trouveraient en face de l'église.

Les enfants partirent. Mais pour la troisième fois il revinrent encore. On pense qu'ils avaient peur.

C'est alors que deux des personnes présentes M. Aristide Omez, rattacheur, rue Capelle et son beau-frère Henri Debrauwère également rattacheur, rue Masquelier, offrirent aux enfants de les conduire.

Ils prirent la rue Verte et la rue de l'Industrie, et devant le poste où les deux citoyens se proposaient de remettre les gamins entre les mains de la police, c'est alors que Vaneste s'enfuit, poursuivi une vingtaine de mètres par M. Debrauwère, qui ne parvint pas à le rejoindre.

### L'assassin présumé

Qu'est devenu l'enfant après sa fugue ?

C'est là le point capital.

Voici les renseignemsnts recueillis à cet égard.

Trois consommateurs sortant de l'estaminet de la veuve Courtin, Grande-Place, causaient sur le trottoir, lorsqu'ils furent accostés par un enfant répondant absolument au signalement de la victime, avec sa casquette galonnée.

Cet enfant leur demande sa route pour aller place Thiers.

Or, pendant que les personnes auxquelles il s'était adressé lui donnaient les renseignements, un individu de 40 à 50 ans, qui passait et entendit la question de l'enfant et la réponse, déclara qu'il allait vers Roubaix et qu'il se chargerait de mettre le petit sur sa route.

Il partit donc avec cet inconnu, l'assassin présumé.

Maintenant il faudrait retrouver les traces de cet inconnu accompagné de l'enfant.

On recherche dans tous les cabarets qui auraient pu rester ouverts.

Tous les témoignages avant minuit et même avant une heure, doivent être évidemment écartés à priori.

L'enquête se poursuit activement.

### L'instruction à Lille

M. Vitry, juge d'instruction a procédé hier à l'interrogatoire de plusieurs témoins concernant l'horrible forfait de Roubaix.

Les témoins ont été questionnés sur des faits relatifs au voyage des deux enfants de Roubaix à Lille et à leur passage à Tourcoing.

Leurs déclarations n'ont apporté aucune lumière sur ce drame qui a si profondément impressionné toute la région.

M. Debatz, conducteur à la compagnie des tramways, a raconté qu'il avait pris les jeunes gens à Croix à 8 heures 45 et les avait menés à Lille Il a parfaitement reconnu le petit Vanooteghem.

M. Chapé, commissaire de police à Roubaix, a fait le récit des circonstances dans lesquelles le crime a été commis, il a fait la description des lieux où le drame s'est déroulé. Nous avons donné ces renseignements hier matin, la déposition de M. Chapé n'a apporté aucun élément nouveau à l'instruction.

Il en est de même du petit Vanooteghem, qui a narré les péripéties de son voyage avec son camarade. Son récit n'a été que la répétition de ce que nous avons dit. Quelques détails sans importance peuvent y être ajoutés.

D'abord, en partant de Croix, la tante de Vanooteghem leur remit à chacun quelques sous pour leur permettre de retourner à Lille par le tramway. Ce qu'ils firent d'ailleurs, ainsi que nous l'avons dit.

A Lille, ils dépensèrent ce qu'il leur restait d'argent et prirent le parti de s'en aller à Tourcoing. On sait le reste.

Un autre détail : C'est qu'ils rencontrèrent dans cette ville un homme barbu qui au dire de Vanooteghem lui remit 15 centimes pour aller lui acheter un cigare et en échange de la commission il donna au gamin une pièce de dix centimes qui servit aux enfants pour se faire servir chacun un canon de bière dans un estaminet de la rue du Moulin-Fagot.

# Chronique Locale

## ROUBAIX

### Un drame conjugal rue de la Paix

Un drame conjugal a mis en émoi, hier après-midi, la cour Deboosère, rue de la Paix. Un tisserand, Désiré Libynm, a tenté de tuer sa femme, Eugénie X... à coups de barre de fer. Voici les faits.

Mardi, vers une heure, Libynm, qui se livre fréquemment à la boisson, rentrait ivre à son domicile, au n° 8 de la cour Deboosère. Sa femme lui reprocha vivement sa conduite et le menaça de le quitter.

Surexcité par ces reproches, l'ivrogne s'arma d'une barre de fer avec laquelle il frappa violemment son épouse. Celle-ci sortit de la maison, le visage en sang et criant « au secours ». Libynm la poursuivit, et ayant laissé tomber la barre de fer dans la cuisine, la frappa alors si brutalement avec un manche à balai, que la pauvre femme tomba, perdant du sang en abondance des blessures faites à la tête.

Des voisines étaient sorties ; elles s'emparèrent du mari brutal qui fut maintenu jusqu'à l'arrivée de la police qui le conduisit au dépôt de sûreté.

Eugénie X..., qui est Belge, a des blessures assez sérieuses à la tête, notamment une plaie contuse de six centimètres de longueur. Elle a dû s'aliter. Néanmoins son état n'est pas considéré comme très grave.

Une enquête est ouverte par M. le commissaire de police du 4e arrondissement.

### *Un amant qui veut tuer sa maîtresse*

Dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit, une scène de jalousie qui aurait pu tourner au tragique s'est déroulée rue d'Italie, 25, à l'estaminet *Au Congo*.

Dans cet établissement logent Edouard Hutte, 29 ans, sa maîtresse, Blanche Fontaine et un sieur Pierre D... 30 ans.

En rentrant dans sa chambre vers minuit, Nutte surpris sa maîtresse en compagnie de son voisin et ami, Pierre.

Emporté par une fureur jalouse, Nutte saisit Blanche par les cheveux, la jeta par terre, la frappa de violents coups de talon dans la figure et lui fit à l'arcade sourcillière droite une blessure de cinq centimètres, d'où le sang jaillissait en abondance.

La dispute avait attiré les voisins qui, voyant Blanche évanouie, coururent prévenir la police. Pierre profita du brouhaha général pour s'esquiver.

M. Villon, commissaire, arriva bientôt pour faire les constatations d'usage ; il requit le docteur Feuchère qui donna des soins à la blessée et la fit transporter ensuite à l'hôpital.

La blessure de Blanche est peu grave, dans quelques jours il n'y paraitra plus. Nutte a été écroué.

### Accident de voiture

Hier, vers onze heures du matin, place Nadaud, un lourd chariot appartenant à M. Antoine Bocquet, entrepreneur, conduit par J.-B. Lauwière, 23 ans, a accroché un camion de M. Henri Robbe, fabricant à Tourcoing. Par le choc, une caisse de bobines de laine a été projetée sur le sol et la laine a été endommagée. M. Bocquet s'est offert de payer les dégâts.

### Bris de vitres

Lundi, vers midi, le cheval de M. Dhalluin-Grouzet stationnait rue Pellart, devant Festaminet de la Branche de Houblon. Un gamin, qui passait, fit peur à l'animal, qui se cabra et se jeta dans la vitrine du cabaret, brisant quelques carreaux de vitre.

La police a été informée du fait.

### Commencement d'incendie

Hier vers 9 heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cave de l'habitation de M. Cavrois-Mahieu, 23, rue de la Gare.

Le personnel de la maison s'est heureusement aperçu à temps du feu, qui a pu être éteint avec quelques seaux d'eau.

### Infraction à la loi Grammont

Lundi, vers midi, sur le boulevard Gambetta, César Vanhestraete, 40 ans, boucher, frappait brutalement son cheval.

Un agent averti du fait lui a dressé procès verbal.

### Graves accidents

Lundi soir, un journalier, Léopold Clemmen, 63 ans, regagnait son logement chez M. Huybens, cabaretier rue des Longues-Haies, 106. En montant à sa chambre, Clemmen fit un faux-pas et tomba du haut en bas de l'escalier.

Relevé par M. Huybens, il fut transporté dans une salle voisine, où M. le docteur Lepoutre vint lui donner les premiers soins.

Dans sa chute, le malheureux s'était brisé la colonne vertébrale.

Le blessé, dont l'état est très grave, a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu où il a été admis à la salle Saint-Jean.

— A la même heure, un maçon Gustave Spiguelaert, 44 ans, demeurant, 11, rue de la Guinguette, tombait de l'escalier du second étage, au rez-de-chaussée.

Dans la chute il a reçu de nombreuses contusions sur le corps, ainsi qu'une plaie contuse à la tête.

Le docteur Ballenghien qui a donné les premiers soins au blessé l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

— Lundi, vers quatre heures de l'après-midi, M. Alexandre Boury, 42 ans, homme de peine, demeurant rue Franklin 144, était occupé dans son domicile à blanchir un mur.

Il était pour cela monté sur une échelle, par suite d'un faux mouvement l'échelle bascula et Boury tomba sur le sol, se faisant une entorse grave au poignet gauche.

Le docteur Lepoutre, que l'on était allé quérir a fait conduire le blessé à l'Hôtel-Dieu.

— Mardi vers cinq heures de l'après-midi, M. Dubar boulanger, rue du Tilleul 142, conduisait un cheval attelé, boulevard de Metz, lorsqu'en jouant, un écolier Henri Delnatte, 12 ans, vint se jeter dans les jambes du cheval pour rouler de là sous les roues de la voiture.

M. Dubar arrêta aussitôt son équipage et se porta au secours de l'enfant qui était resté étendu sur le sol, ayant la jambe gauche brisée.

Le docteur Largillière qui passait prodigua au blessé des soins empressés et le fit conduire à l'hôpital, dans la voiture de M. Dubar.

### Les travaux de la Grand'Place

Les travaux à exécuter pour l'installation d'une double voie ferrée rue de la Gare, sont poussés activement et tout fait prévoir qu'ils seront bientôt terminés.

Cela ne sera pas dommage, car notre Grand-Place est vraiment enlaidie par les tas de sable et de pavés qui y sont déposés.

### *Mise en état de viabilité de la rue Philippeville*

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer les habitants que conformément à un arrêté de M. le Prefet du Département du Nord, en date du 28 février 1896, une enquête est ouverte sur le projet de classement, de nivellement, de fixation des alignements et de mise en état de viabilité de la rue de Philippeville, dans la section comprise entre les rues des Pyramides et Delespaul.

Le projet ci-dessus vise avec les pièces à l'appui sera déposé à la mairie pendant quinze jours, du 10 au 24 mars courant inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire-enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la mairie, pendant trois jours, savoir les 25, 26 et 27 de ce mois, de 3 à 4 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur le dit projet.

### Bouchée de pain

Dans la journée de mardi, l'œuvre de la Bouchée de pain a distribué 545 portions aux grandes personnes et 835 portions aux enfants.

Dans la salle du refuge 29 lits ont été occupés.

## TOURCOING

### *Un maçon qui tombe d'un échafaudage*

Hier, vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, un ouvrier maçon, M. Adolphe Moorel, 46 ans, travaillant pour le compte de M. Messian, rue Messian, était monté sur un échafaudage élevé de deux mètres.

Tout à coup l'ouvrier perdit l'équilibre et tomba sur le sol se faisant dans sa chute de graves blessures. En effet, M. le docteur Desbonnet, appelé à lui donner les premiers soins, a constaté une plaie contuse à la tête, côté gauche, et une contusion de la face.

Le blessé a été dirigé d'urgence sur l'hôpital civil. Il est marié, sans enfants et habite Harlebecke (Belgique).

### Insoumis militaires

Hier après-midi, le sous-brigadier de sûreté Maertens a arrêté au Couët deux jeunes gens, Eugène Caucheteux, 23 ans, né à Croix et Gustave Lecour, 22 ans, de Tourcoing, insoumis militaires.

Ces jeunes gens qui s'étaient réfugiés en Belgique ont été rejetés sur notre frontière comme vagabonds.

### Bris de clôture

Le nommé Louis L..., 18 ans rattacheur à la Croix-Rouge a été l'objet d'un procès-verbal pour bris de clôture à la filature Ponoré Ferraul, rue du Bus.

### Accidents d'usine

M. Jean-François Vouck, 39 ans, homme de peine au peignage Binet a reçu sur le pied une brouette sur laquelle se trouvait une balle de laine.

Il en est résulté une forte meurtrissure qui, d'après M. le docteur Delattre entrainera une incapacité de travail de deux à trois mois. Le blessé a été reconduit à son domicile à Roubaix.

— M. Louis Lamon, 53 ans, homme de peine chez MM. Masurel frères, rue de Wailly, portait une caisse sur les épaules, lorsque ce fardeau lui échappant vint lui tomber sur le genou droit, déterminant une entorse et une plaie avec épanchement.

M. le docteur Bernard a soigné le blessé, qui subira 15 jours d'incapacité de travail.

Il a été reconduit à son domicile, rue du Haze.

— Adolphe Acke, 13 ans, bâcleur, chez M. Alexandre Joire, et demeurant à Teckem a eu l'index droit écrasé entre la poulie et la corde de transmission.

M. le docteur Baugois a soigné l'enfant et évalue à un mois le temps nécessaire à la guérison.

### Jeune voleuse

Depuis le 1er janvier, plusieurs ouvrières de la fabrique de fuseaux de M. Delmotte, rue Nationale, étaient victimes de vols de leur porte-monnaie.

Le fait se renouvela encore avant-hier à l'égard de la demoiselle Marie Ragnot, mais cette fois on pinça la voleuse, Rachel Vandenslaeger, 14 ans, demeurant à Roncq, que l'agent Leveugle, appelé, mit en état d'arrestation.

La coupable a avoué. Elle a subtilisé des porte-monnaie aux ouvrières dont les noms suivent : Blanche Parent, rue de la Cloche, Marie Mouton, rue de Gand, et aussi un porte-monnaie contenant 6 fr. 60 à une personne de Roncq.

Avec le produit de ces vols la jeune fille achetait des bijoux et des friandises.

### Avis

Monsieur Lepez Rousseau, rue d'Anvers, donne avis qu'afin de faire tort à son commerce des bruits malveillants ont été répandus sur son compte. M. Lepez Rousseau offre 100 fr. à la personne qui pourrait lui faire connaître ceux qui ont mis ces faux bruits en circulation.

12.13.14—4385

### *CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING*

Séances des 8 et 9 mars 1896

Versements

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Tourcoing (D.) | 193 | depos. dont | 39 | nouv. | 38.785 | |
| Id. (L.) | 101 | — | 15 | — | 33,958 | |
| Blanc-Seau | 18 | — | 3 | — | 854 | |
| Croix-Rouge | 20 | — | 2 | — | 1,225 | |
| Halluin | 4 | — | » | — | 711 | |
| Linselles | 7 | — | 2 | — | 4,400 | |
| Roncq | 7 | — | 2 | — | 3,179 | |
| Bondues | 3 | — | » | — | 1,035 | |
| Bousbecque | 2 | — | 1 | — | 600 | |
| Neuville | 7 | — | 4 | — | 3,820 | |
| Mouveaux | 4 | — | 1 | — | 515 | |
| Totaux. | 366 | | 69 | | 62,884 | |

Remboursements

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Tourcoing (D.) | 86 | remb. dont | 20 | soldes | 27.536 | 32 |
| Id. (L.) | 35 | — | 12 | — | 8,825 | 50 |
| Blanc-Seau | 3 | — | 1 | — | 1,531 | » |
| Croix-Rouge | 5 | — | 1 | — | 1,253 | 83 |
| Halluin | 14 | — | 1 | — | 2,140 | 82 |
| Linselles | 17 | — | 3 | — | 3,702 | 97 |
| Roncq | 13 | — | 1 | — | 2.463 | » |
| Bondues | 5 | — | » | — | 1.950 | » |
| Bousbecque | 1 | — | » | — | 65 | » |
| Neuville | 9 | — | » | — | 317 | » |
| Mouveaux | 1 | — | 1 | — | 200 | » |
| Totaux. . | 189 | | 39 | | 49,686 | 02 |

Administrateurs de service pendant le mois de mars, 1re quinzaine :

A Tourcoing, par MM. L. Duhamel, Denis Grau, J. Rombeau. — Au Blanc-Seau, par M. Duquesnoy. — A la Croix-Rouge, par M. L. Honore, — A Halluin, par M. Th. Lemaire. — A Linselles, par M. E. Bolin. — A Roncq, par M. H. Castelle. — A Bondues, par M. E. Dehaulle. — A Bousbecque, par M. L. Delannoy. — A Neuville, par M. Ch. Phalempin. — A Mouveaux, par M. L. Pollet.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le caissier,
L. ROBITAILLE.

**AVIS.** — La caisse sera fermée le lundi 16 mars à cause de la mi-carême.

**Roncq.** — Magnifique réunion dimanche dernier au siège de la société des Anciens Militaires, où la foule se pressait beaucoup trop nombreuse pour que chacun puisse prendre place.

A six heures précises, après l'exécution de la *Marseillaise* et de l'*Hymne Russe* par une fanfare d'amateurs, qui soit dit en passant s'en sont très bien tirés, quelques jeunes gens de la commune, anciens prévôts ont, dans plusieurs assauts très réussis, fait preuve de vigueur, de souplesse et d'agilité.

Puis, vint ensuite le clou de la soirée. Devant un public que l'on peut évaluer à cinq cents personnes, M. Evillot, instituteur, à Croix, nous a, avec un talent remarquable, dans un langage choisi avec des observations et des remarques personnelles remplies d'à propos, promenés à travers l'Ile de Madagascar, nous parlant de la situation géographique de l'Ile, de ses productions, de son climat, des mœurs et des coutumes des habitants, de l'organisation du gouvernement, des voies de communication, le tout émaillé d'anecdotes parfois piquantes.

Enfin M. Evilliot, après avoir présenté au public une série de vues rappelant divers monuments, divers types du pays, a terminé la conférence en faisant l'historique de l'Ile et donnant quelques détails sur la dernière campagne et les causes qui l'ont amenée, puis dans un beau mouvement oratoire, il a maudit la guerre qui ne sème derrière elle que misère et deuil.

Mais malgré cela, ajoute-t-il, vous êtes tous Français et fiers de l'être, et si un jour, on vous appelait en vous criant : « Aux armes, citoyens, la Patrie est en danger ! » tous vous vous lèveriez pour courir sauver la France et la République.

De nombreux et vifs applaudissements ont accueilli cette fin du discours de l'orateur.

M. Dumoulin, président de la Société des Anciens Militaires, lui a offert un magnifique bouquet de camélias, le remerciant chaleureusement au nom des habitants de Roncq et de la Société. On s'est quitté aux accents de la *Marseillaise*, se promettant de se revoir bientôt.

## LILLE

### La direction du Grand-Théâtre

La nomination de M. Montfort, l'excellent artiste si goûté du public lillois, comme directeur du Grand-Théâtre de Lille pour l'année 96-97 est un fait accompli.

M. Montfort a l'intention de nous donner des nouveautés. Il est question des *Maîtres-Chanteurs*, de Wagner ; *Don Juan*, de Mozart ; l'Obéron, de Weber, etc., etc.

### Une habile aventurière

Depuis trois mois, nombre de commerçants de notre ville ont été dupés par une habile aventurière qui, sous les noms de personnes très connues se présentait dans les magasins et y faisait des emplettes.

Quand on présentait la facture, ces personnes refusaient de payer, cela se comprend aisément; les plaintes pleuvaient dans divers commissariats, nous en avons relevé quelques-unes que voici :

Le 24 janvier, une femme paraissant âgée d'une trentaine d'années, se présentait chez M. Houzé, rue du Curé St-Etienne et demandait 6 mètres de cachemire à 9 fr. 75, qui disait-elle devait servir à sa maîtresse Mme Barrois-Brame, à Fives.

Elle se rendait ensuite sous le même nom chez Mme Caron, 28, Grand-Place et commandait six chemises de nuit d'une valeur de vingt francs.

Chez Milet, place du Vieux-Marché-aux-Fromages, elle fit l'acquisition toujours pour le compte de Mme Barrois, de deux jupons valant ensemble 40 fr.

Rue Grande-Chaussée, 4, l'escroc en jupons persuada à Mlle Dejonghe que sa patronne, Mlle Meurisse, demeurant à La Madeleine, avait besoin d'un chapeau de deuil.

Cette dame, qui savait que l'acheteuse avait été et était encore au service de Mlle Meurisse, lui remit le chapeau sans aucune méfiance.

Chez M. Savary, rue de la Barre, 19, et à *St-Jacques*, rue des Suaires, elle se fit délivrer sous le même nom des jupons d'un prix très élevé.

Rue Léon Gambetta et place des Patiniers elle renouvelle ses exploits dans plusieurs maisons. Mais tant va la cruche à l'eau qu'elle casse et Marie Herman ainsi qu'elle se faisait appeler rue Neuve 30, où elle avait loué une chambre était appréhendée par les agents de la sûreté Delmarle et Lernout après un vol de trois paires de chaussures chez M. Convain, toujours pour le compte de Mme Barrois.

L'escroc enjuponné allait passer en police correctionnelle, hier matin, sous le nom de Marie Herman lorsqu'on parvint à découvrir son identité et à relever à sa charge les nombreux vols que nous avons énumérés.

Le véritable nom de cette femme est Debevère Rosalie, âgée de 28 ans.

## LE NORD

### AVESNES

### ASSASSINAT A HESTRUD

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de notre correspondant qui se rend sur les lieux, un avis nous apprenant qu'un homme a été assassiné hier mardi à Hestrud, près Solre-le-Château.

Le parquet d'Avesnes, représenté par MM. Devey, juge d'instruction, Dissard, procureur de la République et V. Dubois, commis-greffier, se rend en voiture sur les lieux, où se trouvent les gendarmes de Solre-le-Château pour y commencer l'enquête.

Nous reviendrons demain sur cette grave affaire, les nécessités du tirage ne nous permettant pas d'attendre les renseignements que notre correspondant ne pourra nous envoyer que fort avant dans la nuit.

L'émotion à Hestrud, est très vive.

### DUNKERQUE

### L'ENFANT MARTYR

#### La confrontation au parquet

Comme nous le disions hier, le petit Léon Liébart, dans le cabinet du juge d'instruction et en présence de ses parents, a relaté les traitements inhumains que ceux-ci lui infligeaient presque chaque jour depuis qu'ils l'ont retiré de nourrice pour le prendre avec eux.

Ces parents barbares reconnaissent les faits, mais ils s'en excusent et cherchent même à les expliquer tout naturellement en disant qu'ils n'avaient d'autre but que de corriger leur enfant. Ils prétendent qu'il est très gourmand et que fréquemment il dérobait dans l'armoire soit du sucre, soit du chocolat ou des bonbons ou tout autre friandise.

C'était pour le punir d'un tel crime qu'il le battaient jusqu'au sang et lui versait ensuite de l'acide sur ses plaies sanguinolentes !

Cette explication n'est nullement de nature à calmer la vive indignation soulevée dans l'opinion par les traitements barbares, par les véritables tortures que ce père et cette mère sans entrailles ont fait endurer à leur petit garçon.

A la fin de la confrontation, qui a duré une heure environ, le père s'est mis à pleurer abondamment, la mère a aussi versé quelques larmes.

Après la confrontation, les époux Liébaert ont été reconduits en voiture cellulaire à la prison. Quant à l'enfant, qui ne peut pas encore marcher, il a été porté, par Mme Marle, dans la voiture qui l'attendait devant le palais de justice et qui l'a transporté à l'hôpital où le petit Léon se trouve très heureux,


### CONSEIL PRÉCIEUX

En faisant une consommation quotidienne et régulière de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES** on peut braver les **temps froids** et **humides** et éviter bien des maladies.

Ce délicieux apéritif est, en effet, préparé avec du **vieux vin** de BANYULS et le meilleur QUINQUINA.

C'est pour cette raison que le corps médical le recommande si chaleureusement.

*Expeditions directes par caisses de 12 ou 25 litres au prix de* **fr. 2,50** *le litre, pris à Bordeaux contre remboursement.* TRILLES et FILS.


## PASSE-TEMPS

**Littérature.** — Voici la meilleure composition que nous ayons reçue sur le sujet : *La Vache enragée :*

### La Vache enragée

J'avais dix ans, ma fois, je n'étais guère sage
L'école et la maison s'accordaient pour punir,
Mais, les nerfs excités par un esprit volage,
Je portais dans le mal, quand je le voulais fuir.
Lorsque j'étais surpris me roulant dans la neige
Piétinant dans la boue ou brisant au jardin
Légumes, fruits et fleurs : — Demain pour le collège
Tu pars, mauvais sujet ! Patience, gredin !
On t'en donnera, là, de la vache enragée !
— Et je partis un jour, l'âme bien affligée !...

Vingt ans. J'avais suivi les caprices du sort.
L'amour en moi grondait ; il grondait en tempête.
J'aimais de blonds cheveux sur une folle tête ;
Une bouche divine, où naissaient, sous l'effort
D'un sourire enchanteur, dans son corail, des perles
Dont deux lèvres de rose entrebaillaient l'écrin;
Une voix qui parlait comme chantent les merles,
Comme vibre la harpe, écho d'un chant divin ! [âme.
Deux grands yeux bleus rieurs, où se peignait son
Jeune, naïve encor, mais où brillait pourtant,
D'un éclat fugitif, cette enivrante flamme
Qui révèle Vénus s'incarnant dans l'enfant.
Un vrai fruit défendu que cette enfant, âgée
A peine de quinze ans : je l'aimais, je l'aimais
Malgré tout. — Il te faut de la vache enragée,
Tu partiras demain, dit mon père, jamais,
Tu ne la reverras, cette sotte pécore,
Par qui tu deviens fou, pars, et tu l'oublieras!

Les adieux, le départ au lever de l'aurore,
La chambre, l'astiquage où s'étirent les bras,
Le peloton de chasse et l'âpre discipline ;
L'horrible traversée en une mer de feu,
Un séjour de deux ans aux confins de la Chine,
Où le ciel est brûlant alors même qu'il pleut,
Des combats triomphants, et la France vengée,
Peut on nommer cela de la vache enragée ?

Trente ans. Si le bonheur existait ici-bas,
Je croirais qu'il a mis sur mon front sa lumière,
Qu'il m'est doux de sentir s'appuyer sur mon bras [pierre,
Sa main, quand l'Angelus, dans le clocher de
Vibre et fait se courber les fronts par la prière !
Nous écoutons alors les tendres mélodies
Que la plaine alanguie harmonise le soir.
Dans un serment nous avons uni nos deux vies.
Et nous n'attendons plus, pour combler un espoir,
Qu'un ange. Viendra-t-il, en croquant la dragée,
Nous mettre, en son berceau, de la vache enragée ?

Quarante ans. C'est étrange ! il a dix ans aussi.
Et je l'ai menacé, comme faisait mon père,
Du collège; il pleure. Oh ! il partira d'ici,
Notre petit démon, des pleurs dans la paupière,
Mais vite consolé. Nous ses pauvres parents
Par une blanche nuit la mine ravagée.
Nous chercherons en vain parmi les rideaux blancs!
Il mangera là-bas de la vache enragée.
Cinquante ans. Et demain, il partira l'ingrat,
Notre cœur angoissé s'étouffe dans les larmes.
Il faut à ses vingt ans l'école du soldat.
Il lui faut s'exercer au dur métier des armes.
Tu paieras à la France, enfant, l'impôt du sang.
Tu mourras, s'il le faut, pour sa gloire outragée !
Et nous, tes père et mère, en priant pour l'absent,
Nous mangerons en pleurs de la vache enragée.

*Un patriote à Chereng.*

6 mars 1896.

**Viennent ensuite** par ordre de classement : MM. Paul Sanciénis ; Quille, à Quesnoy-sur-Deûle; Henri Six.

⁂

Nous donnons cette semaine comme sujet de concours : *Un Sauvetage en mer.*

## SPECTACLES & CONCERTS

**Théâtre-Hippodrome-Roubaisien.** — Représentation du : *Paradis.*

Les artistes de M. Chartier sont vraiment dignes de tous éloges.

Le spectacle a débuté par un lever de rideau très gai et assez spirituel de Maurice Hennequin : l'*Enquête.*

L'interprétation a été réussie ; et les applaudissements sont allés à M. Morat très comique dans le rôle de Pomecourt et à Mlle Lysiane un très viril juge d'instruction en jupons.

Quel éclat de rire que le *Paradis !*

Une grosse part du succès est allée à M. Nérat fort naturel dans le rôle de Pontbichot avec M. Buccelle, qui incarne avec exactitude et esprit le noceur prudent et discret.

Le personnage de Claire Taupin a été fort bien rendu par Mlle Rolly, qui a fort bien rendu la scène de la séduction au second acte.

Le même compliment est mérité par Mlle Regnault, d'une pudique timidité dans le rôle de Jeanne Pontbichot. Elle a eu de gracieuses moues, pour son fiancé le peintre Raphaël Delacroix.

Tous les autres rôles ont été bien tenus. C'est en somme par des éloges à toute la troupe que nous devons terminer.

### *Programme des Spectacles et Concerts*

**Théâtre Deschamps.** — Rue Richard Lenoir, direction : Mme veuve Gustave Deschamps. — Jeudi 5 Mars 1896, représentation extraordinaire. — Bureaux à 7 heures 1/2. — Rideau à 8 heures.

**Rival pour rire**

Comédie en un acte par M. E. Grenet-Dancourt

**Le Comte de Monté-Christo**

Drame en 15 tableaux

### PETITE CORRESPONDANCE

*M. Vinckeuvlegel à Lille.*— Vous deviez compter 14 et 14 = 98 et non 28, vos adversaires ont raison. — *K. B. Valenciennes.* — La question est trop délicate et trop complexe pour qu'il nous soit possible de préciser. Voyez, si vous le jugez convenable, le Procureur de la République. — *A. Z.* — Affaire de famille difficile à apprecier, si surtout les versements ont été faits pendant la minorité. — *M. Destieux.* — Il faut adresser le plus tôt possible une demande au général commandant le 1er corps d'armée qui appréciera certainement que vous pouvez rendre plus de service dans un hôpital. *Deux lecteurs assidus à Lille.* — Parfaitement étant l'aîné de la famille. — *C. R. P. Quesnoy.* — 1. Oui, trois années. Loi du 3 frimaire an 7, art. 88. 2, Pour nous, oui ; mais pour plus de certitude, voyez le juge de paix. — *L. M. A. D.* — Adressez-vous à l'inspecteur des enfants assistés du département. — *C. E.* — L'enfant peut obtenir une bourse d'internat ou une bourse familiale. — L'instituteur vous renseignera.

LE FACTEUR.

### Etat-Civil de Roubaix

du 10 mars

**Naissances.** — Madeleine Despleechin, rue de l'Ouest 49 — Maurice Baillen, rue de Lille cour Six 1 — Marguerite Cornelies, Grande-Rue 172 — Raoul Liénard, rue du Fontenoy, cité Flipo Meurisse 8 — Maurice Truffaut, rue du Coq-Français 144 — Marguerite Lemaire, rue des Arts 55 — Agnès Locquegnies, rue des Fondeurs, cour St-Maurice 8 — Félicie Lecerf, rue de Lille 194 — Hortense Bostyn, rue Basse-Masure 25 — Simonne Delaire, rue du Fort, cour Vigin 1 — Arthur Corbeaux, rue de Denain 55.

**Décès.** — Laurentine Catry, 1 an 9 mois, rue de Naples, cour Lemaire — Elisa Landrieux, 50 ans, Ste-Thérèse 49 — Emile Risseu, 7 mois, rue des Fossés 48 — Henriette Cornet, 1 an, rue Richelieu 9 — Marie Fonteyne, 4 ans, impasse Nabuchodonosor, cour Preys 1 — Elise Vermeulen, 29 ans, Hôtel Dieu — Anne Dubois, 77 ans, Hôtel Dieu — Charles Crucke, 72 ans, rue Saint-Jean, aux petites sœurs — Juliette Marin, 40 ans, rue de la Guinguette, cour Tiberghien 8 — Augustin Vannesse, 12 ans, Hôtel Dieu.

### Etat-Civil de Tourcoing

du 10 mars

**Naissances.** — Albert Mullier, Maternité — Berthe Ghesquière, Maternité — Cyrille Delacre, Materaité — Alice Heyndrickx, rue Nouvelle — Marie Deschamps, rue Piats — Hélène Dufermant, rue Gotente — Céline Vroman, rue Agachon-Mazette — Marcel Courouble, rue Marlière. Madeleine Voreux, rue du Calvaire.

**Décès.** — Hortense Loridan, 74 ans, rentière, rue des Piats 72.

### État-civil de Mouveaux

du 22 février au 7 mars

**Naissances.** — Suzanne Tiberghien, La Motte — Henri Lepers, Les Duriez — Jeanne Delespierre, Les Duriez — Clémence Deconninck, La Place — Marie Legrand, La Placette — Adrienne Deroo, La Placette — Célina Hoornaert, La Croix Bouillette — Arthur Desmet, La Croix Bouillette — Albert Nivesse, Le Paradis — Henri Messiaen, Les Duriez — Madeleine Houzet, Les Duriez — Paul Selosse, La Place.

**Mariages.** — Néant.

**Décès.** — Iema Bouzin, 15 ans 1 mois, Les Bonnets — Marie Descatoire, 33 ans 4 mois, Le Paradis — Virginie Vandaele, 76 ans 4 mois, Le Paradis — Hélène Guilbert, 4 ans 11 mois, La Croix Bouillette.

## FINANCES

Paris, 10 mars 1896.

Le marché témoigne aujourd'hui d'une plus grande activité sur les Rentes.

Le 3 0/0 gagne quelques centimes à 102,77.

Le 3 1/2 reste calme à 106,30.

Le Crédit Foncier oscille de 640 à 638.75. Ses obligations donnent lieu à de nombreuses transactions et leur tendance est à la hausse.

Le Comptoir National d'Escompte est calme à 576,25

La Société Générale est activement traitée à 517,50.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit en fermeté à 788.75.

La Robinson Banking est demandée à 180, C'est le 8 avril prochain qu'elle paiera l'escompte de 5 fr. sur un dividende.

L'action Bee Auer est toujours recherchée à 1106.

L'action Cie Française des Mines d'Or et d'Exploration est tenue à 113.75. Cette Cie se charge de représenter gratuitement les actionnaires de la May Consolidated à l'assemblee du 26 mars à Johannesburg.

La part Cie Nationale des Mines de France f... 25.

On échange l'action Total Cold Extraction à 70.

La Setlagoli Gold finit à 27,50.

Les actions des Chemins Français sont calmes.

### BOURSE DE BRUXELLES

du 10 mars

| | | | |
|---|---|---|---|
| Belge 3 s. I | 100 40 | Brux. lib. 1886 | 109 — |
| — ser. II | 100 30 | Non libéré 1886 | — — |
| — ser. III | — — | Ostende à prime | — — |
| — 3. | — — | — 1877 3 | — — |
| — 2 1/2 | 94 50 | — 1885 3 | — — |
| Annuités. 3 | 99 75 | Tournai 1874 4,3 | 52 59 |
| — 4 .I. | — — | — 1886 3 1/2 | — — |
| — 4 1/2 | — — | Gand 1868 3 | — — |
| Cr. com. 4 1/2 | 115 — | — 1880 3 | — — |
| — 4 | 113 — | — 1883. 3 | — — |
| — 3 | 100 — | Liège 1853 2 1/2. | 99 75 |
| — 3 p. c. 1861 | — — | — 1868 3. | 107 50 |
| — 3 p. c. 1868 | 108 — | — 1874 | 105 — |
| Anvers 1887 lib. | 107 25 | — 1879 | 104 75 |
| Libére 1887 | — — | — 1889 3 1/2. | — — |


**BONS PANAMA**

**LOTS du CONGO**

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

**J. BULTÉ**

**Comptoir de Change**

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

*ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables*

**Exécution rapide** de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement, Conversion.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

**MAISON DU TAPIS**

7, Rue du Vieil-Abreuvoir

ROUBAIX

Le plus grand choix

Ameublements

Tentures

Linoléum

Carpettes

Moquettes

Les meilleurs prix

Objets de la Chine et du Japon

POUR CADEAUX

LE MEILLEUR MOYEN de prévenir et de guérir les CONVULSIONS si fréquentes chez les jeunes enf ant es de leur donner le SIROP DE Dentition

CONVULSIONS

Les succès sont certains et garantis

Pharm. BOLE, 276, r. du Tilleu

Prix du flacon : 2 fr.


### BOURSE DE PARIS

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3 o/o cpt. | 102.70 | V. Paris 71 1/4 | 110.75 |
| terme | [illegible] | » 1875 | 579.50 |
| 3 o/o am. cpt. | 101.25 | » 1876 | 579... |
| terme | 101.25 | » 3 o/o 80 | 419.50 |
| 3 1/2 1894 cpt. | 106.05 | » 1/4 1886 | 106... |
| terme | 106.25 | » 1892 | 382... |
| Banq. de France | 3550 . | » 1/4 1892 | 96.75 |
| Banq. de Paris | 805... | Ville Marseille. | 411... |
| Comp. d'Escom. | 577... | Ville Bordeaux | 124.50 |
| Crédit Foncier | 649... | Ville Lille 1860 | 121.25 |
| Crédit Indu-tr. | 572... | » 1863 | 502... |
| Crédit Lyonnais | 786... | Ville de Lyon | 102 50 |
| Crédit Mobilier | .... | Roubaix-Tourc. | 44... |
| Société Général | 516.50 | Foncières 1877 | 404... |
| Est. | 967.50 | » 1879 | 500... |
| Paris-L.-Médit | 1582... | » 1883 | 450... |
| Midi | 1267.50 | » 3 o/o 1885 | 497.50 |
| Nord | 1790... | » 5me 1885 | 100.75 |
| Orléans | 1595... | » 1895 | 479.. |
| Ouest | 1101... | Communal. 1879 | 501... |
| Est Algérien | 659... | Intéret réduit | 476... |
| Gaz Parisien | 1131... | » 1880 | 498... |
| Transatlantique | 335.50 | » 1891 | 399... |
| Suez | 3275... | » 1892 | 505... |
| Omnibus Paris | 1111... | Banq. hypothéc | 567... |
| Dynamite | 516... | » 3 o/o | 444.25 |
| Egypte 3 1/2 | 102.30 | Bône-Guelma. | 463.50 |
| Autriche 4 o/o | 104.35 | Est 3 o/o nouv. | 466... |
| Hongrois 4 o/o | 103.15 | Lille-Béthune | 467.50 |
| Espag. ext. 4 o/o | 64.25 | Méditeran. 3 o/o | 468.50 |
| Portugais | 26.65 | Paris-L.-M.anc. | 470... |
| Italien 5 o/o | 86.50 | » nouv. | 472... |
| Turc 4 o/o | 22.30 | Médoc | 428... |
| Banq. Autrich. | 550... | Midi 3 o/o nouv | 471.50 |
| Banq. Ottomane | 608... | Nord-Est. | 472.50 |
| Nord d'Espagne | 104... | Orléans 1884. | 476.50 |
| Saragosse | 165... | Ouest 3 o/o nou | 473.50 |
| Fives-Lille | 700... | Picardie-Fland. | 464... |
| Russe 1867-1869 | 103.20 | Bons de Presse | 11.50 |
| » 4 o/o 1880 | 103.10 | Bons 100 port. | 68... |
| » 4 o/o 1889 | 102.80 | Bons à l. algér. | 63.50 |
| » cons. 4 o/o | 103.90 | Panama 5 o/o | 23.50 |
| » 4 o/o 1890 | 103... | » 3 o/o | 15.25 |
| » 3 o/o 1891 | 93.30 | » 4 o/o | 17 25 |
| » 4 o/o 1893 | 103.75 | » nou. 6 o/o | 26.25 |
| » 3 1/2 1894 | 98.70 | » » 2e sér. | 26... |
| V. Paris 1855-60 | 639... | » » 3e sér. | 80... |
| » 1865 | 565... | » à lots | 146... |
| » 1869 | 437... | » » 210 p. | 286... |
| » 1871 | 402... | » bons à l. 89 | 146... |


Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Le Gérant : E. DUGARDIN